

**Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil
d'arrondissement**

Saint-Laurent

Ville de Montréal

Assemblée du	2 juillet 2002
Séance(s) tenue(s) le(s)	2 juillet 2002
Numéro de la résolution	CA02 080434

Soumis sommaire décisionnel numéro 1022280037, concernant une demande de modification au règlement numéro 1050 sur le plan d'urbanisme afin d'agrandir l'aire d'affectation commerciale MU-01 à même l'aire d'affectation MU-04 de manière à autoriser les activités commerciale de détail et de service pour les immeubles situés au 1020, rue Saint-Germain et au 1405, boulevard de la Côte-Vertu.

Proposé par monsieur Maurice Cohen, conseiller;

Appuyé par madame Michèle D. Biron, conseillère, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De recommander au Conseil municipal de modifier le règlement numéro 1050 sur le plan d'urbanisme afin d'agrandir l'aire d'affectation commerciale MU-01 à même l'aire d'affectation MU-04 de manière à autoriser les activités commerciale de détail et de service pour les immeubles situés au 1020, rue Saint-Germain et au 1405, boulevard de la Côte-Vertu.

ADOPTÉ.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Secrétaire